

31 JUIN FILMS
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 21 rue de Paradis,
75010 Paris
434 582 870 RCS Paris

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
DU LUNDI 30 JUIN 2025**

Résolution - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 – Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -1 371 375 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice : -1 371 375 euros.**

Affectation

Prélèvement sur les réserves :

- **Prélèvement sur les autres réserves, soit 1 371 375 euros**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 3 603 430 euros et celui des réserves à 3 220 012 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2023	300 000	0	0
31 décembre 2022	31 579	0	0
31 décembre 2021	0	0	0

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Monsieur Emmanuel BARRAUX





31 JUIN FILMS

**SAS au capital de 45.000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS**

RCS PARIS 434 582 870

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

HERMESIANE

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de la Cour d'Appel de Paris
89 boulevard Haussmann 75008 Paris – Tel. 01 47 46 81 44
SAS au capital de 50 000 € – RCS Paris 332 725 506 – TVA FR67 332 725 506



31 JUIN FILMS
SAS au capital de 45 000 €
Siège social : 21 rue de Paradis
75010 PARIS
RCS PARIS 434 582 870

Aux Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *Principes d'amortissement et de dépréciation* » qui indique :

« Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue pris dans son ensemble ou toute autre méthode reflétant la juste valeur. »



IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles



puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 17 juin 2025

Société de commissaire aux comptes
SAS HERMESIANE
Le Commissaire aux comptes
Alain Bourge

DocuSigned by:
Alain Bourge
C177DF4D2C5B4CA...



BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	55 239 646	54 906 311	333 335	329 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 189 027		2 189 027	10 228 324
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	4 295		
Autres immobilisations corporelles	45 048	33 131	11 917	14 744
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 000		18 000	74 584
Actif immobilisé	57 496 016	54 943 738	2 552 279	10 647 153
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	975 455		975 455	785 047
Autres créances	1 215 187	103 500	1 111 687	2 668 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	6 108 943		6 108 943	10 874 521
Charges constatées d'avance	23 529		23 529	21 165
Actif circulant	8 323 115	103 500	8 219 615	14 349 102
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	65 819 131	55 047 238	10 771 893	24 996 255

BILAN PASSIF

Passif		
Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	4 586 887	3 005 176
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 371 375)	1 881 710
Subventions d'investissement	333 500	990 709
Provisions réglementées		
Capitaux propres	3 603 429	5 932 014
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	170 000	450 000
Autres fonds propres	170 000	450 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 870 231	9 796 916
Emprunts et dettes financières divers	329	951 984
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 914	692 347
Dettes fiscales et sociales	183 388	732 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 058	272 081
Produits constatés d'avance	263 544	6 167 935
Dettes	6 998 464	18 614 241
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	10 771 893	24 996 255

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 323 308	519 175	9 842 483	2 332 092
Chiffre d'affaires net	9 323 308	519 175	9 842 483	2 332 092
Production stockée				
Production immobilisée			4 940 142	9 907 120
Subventions d'exploitation			1 510 645	584 168
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				489 346
Autres produits			182 376	543 253
Produits d'exploitation			16 475 646	13 855 980
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 673 043	2 923 809
Impôts, taxes et versements assimilés			74 338	138 474
Salaires et traitements			1 851 399	4 276 851
Charges sociales			880 826	2 084 659
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 700 810	3 334 368
Dotations aux provisions immobilisations			1 395 417	271 819
Dotations aux provisions sur actif circulant			103 500	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			860 548	518 497
Charges d'exploitation			18 539 881	13 548 478
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(2 064 235)	307 501
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 225	4 813
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			14 225	4 813
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			95 249	131 448
Différences négatives de change				

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			95 249	131 448
RÉSULTAT FINANCIER			(81 025)	(126 636)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(2 145 259)	180 866
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			17 649	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			17 649	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			65	86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				52 691
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			65	52 777
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			17 584	(52 777)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices			(756 300)	(1 753 622)
TOTAL DES PRODUITS			16 507 520	13 860 792
TOTAL DES CHARGES			17 878 895	11 979 082
BÉNÉFICE OU PERTE			(1 371 375)	1 881 710

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquants de l'exercice

La société a livré une série et un long métrage sur l'exercice

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des actifs

La société applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production ;
- la quote-part des frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée ».

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée ».

Principe d'amortissement et de dépréciation

L'amortissement comptable doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement prioritaire généré par les subventions.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des œuvres correspondantes.

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue pris dans son ensemble ou toute autre méthode reflétant la juste valeur.

Méthode d'amortissement

Les films sont amortis comptablement conformément à la méthode fiscale. Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997).

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres.
Quelle que soit la méthode d'amortissement retenue, l'amortissement est au minimum égal à l'amortissement linéaire sur 3 ans à compter de la date du Visa ou du PAD.

Les droits acquis (dont les rachats de droits de SOFICA) sont amortis en linéaire sur 3 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Less amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières et des cautions sur les films.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement :

- des recettes primaires :

* pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur ;

* pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte ;

* pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation.

- les revenus secondaires :

* les revenus issus des produits dérivés ;

* les recettes issues de l'exploitation du catalogue.

Subventions d'investissement et avances conditionnées

Il s'agit de subventions soit publiques, privées ou de SOFICA.

Ce sont des aides ou des financements pour lesquels la production peut avoir des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et les SOFICA non adossées en autres produits.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent essentiellement la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôt :*Crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles*

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôt s'élève à 140 927 euros pour le crédit impôt cinéma et 615 373 euros pour le crédit d'impôt audiovisuel.

Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à 6 900 euros au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

En dehors d'éventuels nantissements et/ou cessions de produits liés à des œuvres en cours de production (dans le cadre de crédits auto liquidatifs ou de lignes Dailly) au profit des établissements bancaires spécialisés dans le financement de l'audiovisuel, aucun engagement n'a été donné par la société.

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fonds de soutien disponible automatique du CNC : 318 950 euros.

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés et du caractère non significatif de ce passif social, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	52 374 235		5 129 438
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 260		3 498
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	45 845		3 498
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	74 584		
Total des immobilisations financières	74 584		
TOTAL	52 494 663		5 132 937

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	75 000		57 428 673	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			37 758	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			49 343	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	56 584		18 000	
Total des immobilisations financières	56 584		18 000	
TOTAL	131 584		57 496 016	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	41 544 591	11 694 484		53 239 076
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295			4 295
Inst générales, agencements et divers	7 300	(10)		7 290
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	19 505	6 336		25 841
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	31 100	6 326		37 426
TOTAL	41 575 692	11 700 810		53 276 502

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles	271 819	1 395 417		1 667 236
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation		103 500		103 500
TOTAL	271 819	1 498 917		1 770 736
TOTAL GÉNÉRAL	271 819	1 498 917		1 770 736

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		18 000		18 000
Total de l'actif immobilisé		18 000		18 000
Clients douteux ou litigieux		113 850	113 850	
Autres créances clients		861 605	861 605	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		835	835	
Etat – Impôts sur les bénéfices		766 596	766 596	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		105 243	105 243	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		236	236	
Etat – Divers		316 436	316 436	
Groupes et associés				
Débiteurs divers		25 841	25 841	
Total de l'actif circulant		2 190 643	2 190 643	
Charges constatées d'avance		23 529	23 529	
TOTAL		2 232 172	2 214 172	18 000

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 870 231	5 870 231		
Emprunts et dettes financières divers	329	329		
Fournisseurs et comptes rattachés	662 914	662 914		
Personnel et comptes rattachés	4 527	4 527		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 776	57 776		
Impôts sur les bénéfices	16 896	16 896		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 628	82 628		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 560	21 560		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	18 058	18 058		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	263 544	263 544		
TOTAL	6 998 464	6 998 464		

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	507 093
Dettes fiscales et sociales	27 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	9 641
TOTAL	544 251

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	423 506
- Autres créances	2 953
dont avoirs à recevoir	2 953
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	426 458

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	75

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	9 323 308	519 175	9 842 483
TOTAL	9 323 308	519 175	9 842 483

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre		6.73
Non cadre	1.08	7.82
TOTAL	1.08	14.56

EXPERTS WILSON

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

31 JUIN FILMS

21 RUE PARADIS

75009 PARIS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

certifié conforme à l'original

E. Benoit

SOMMAIRE

Bilan.....	3
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de Résultat.....	7
Annexe.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions Inscrites au Bilan.....	16
Etat des Echéances des Créances et Dettes.....	17
Charges à Payer.....	18
Produits et avoirs à recevoir.....	19
Capital social.....	20
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	21
Ventilation du chiffre d'affaires.....	22
Ventilation de l'effectif de l'entreprise.....	23
Détail des comptes.....	24
Détail du bilan actif.....	25
Détail du bilan passif.....	28
Détail du compte de résultat.....	31

BILAN

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	55 239 646	54 906 311	333 335	329 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 189 027		2 189 027	10 228 324
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295	4 295		
Autres immobilisations corporelles	45 048	33 131	11 917	14 744
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 000		18 000	74 584
Actif immobilisé	57 496 016	54 943 738	2 552 279	10 647 153
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	975 455		975 455	785 047
Autres créances	1 215 187	103 500	1 111 687	2 668 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	6 108 943		6 108 943	10 874 521
Charges constatées d'avance	23 529		23 529	21 165
Actif circulant	8 323 115	103 500	8 219 615	14 349 102
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	65 819 131	55 047 238	10 771 893	24 996 255

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	45 000	45 000
<i>Dont versé</i>	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 918	4 918
Ecart de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	4 586 887	3 005 176
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 371 375)	1 881 710
Subventions d'investissement	333 500	990 709
Provisions réglementées		
Capitaux propres	3 603 429	5 932 014
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	170 000	450 000
Autres fonds propres	170 000	450 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 870 231	9 796 916
Emprunts et dettes financières divers	329	951 984
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 914	692 347
Dettes fiscales et sociales	183 388	732 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 058	272 081
Produits constatés d'avance	263 544	6 167 935
Dettes	6 998 464	18 614 241
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	10 771 893	24 836 255

VB

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 323 308	519 175	9 842 483	2 332 092
Chiffre d'affaires net	9 323 308	519 175	9 842 483	2 332 092
Production stockée				
Production immobilisée			4 940 142	9 907 120
Subventions d'exploitation			1 510 645	584 168
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				489 346
Autres produits			182 376	543 253
Produits d'exploitation			16 475 646	13 855 980
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 673 043	2 923 809
Impôts, taxes et versements assimilés			74 338	138 474
Salaires et traitements			1 851 399	4 276 851
Charges sociales			880 826	2 084 659
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 700 810	3 334 368
Dotations aux provisions immobilisations			1 395 417	271 819
Dotations aux provisions sur actif circulant			103 500	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			860 548	518 497
Charges d'exploitation			18 539 881	13 548 478
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(2 064 235)	307 501
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			14 225	4 813
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			14 225	4 813
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			95 249	131 448
Différences négatives de change				

ED

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Charges financières 95 249 131 448

RÉSULTAT FINANCIER (81 025) (126 636)

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (2 145 259) 180 866

Produits exceptionnels sur opérations de gestion 17 649

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur provisions et transferts de charges

Produits exceptionnels 17 649

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 65 86

Charges exceptionnelles sur opérations en capital 52 691

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Charges exceptionnelles 65 52 777

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 17 584 (52 777)

Participation des salariés au résultat de l'entreprise

Impôt sur les bénéfices (756 300) (1 753 622)

TOTAL DES PRODUITS	16 507 520	13 860 792
TOTAL DES CHARGES	17 878 895	11 979 082
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 371 375)	1 881 710

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice de la société, clos au d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits marquants de l'exercice

La société a livré une série et un long métrage sur l'exercice

Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

Changement de méthode d'évaluation comptable

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode d'estimation comptable

Aucun changement de méthode d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2014-03 de l'autorité des normes comptables à jour des règlements complémentaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des actifs

La société applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

- les frais financiers encourus jusqu'à la fin de la production ;
- la quote-part des frais généraux supportés par le producteur délégué le cas échéant, aux taux conformes aux usages.

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.

Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée ».

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée ».

Principe d'amortissement et de dépréciation

L'amortissement comptable doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement prioritaire généré par les subventions.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des œuvres correspondantes.

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue pris dans son ensemble ou toute autre méthode reflétant la juste valeur.

Méthode d'amortissement

Les films sont amortis comptablement conformément à la méthode fiscale. Les amortissements fiscaux sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des contributions directes (instructions N° 4 D-1-87 du 6 juin 1987 et N° 4 D-2-97 du 2 mai 1997).

Les recettes à affecter à l'amortissement des œuvres audiovisuelles peuvent être complétées par prélèvement sur les recettes nettes disponibles d'autres œuvres.

Quelle que soit la méthode d'amortissement retenue, l'amortissement est au minimum égal à l'amortissement linéaire sur 3 ans à compter de la date du Visa ou du PAD.

Les droits acquis (dont les rachats de droits de SOFICA) sont amortis en linéaire sur 3 ans prorata temporis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	8-10 ans
Installations techniques	3-8 ans
Matériel de bureau et informatique	3-5 ans
Mobilier	3-10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leurs acquisitions. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières et des cautions sur les films.

Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement :

- des recettes primaires :

* pour les œuvres audiovisuelles : à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur ;

* pour les séries d'animation : c'est la date du PAD dernier épisode qui sera prise en compte ;

* pour les œuvres cinématographiques : à la date du VISA d'exploitation.

- les revenus secondaires :

* les revenus issus des produits dérivés ;

* les recettes issues de l'exploitation du catalogue.

Subventions d'investissement et avances conditionnées

Il s'agit de subventions soit publiques, privées ou de SOFICA.

Ce sont des aides ou des financements pour lesquels la production peut avoir des engagements de remboursement dont les modalités sont précisées dans les contrats.

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention totale est comptabilisée en « subvention d'exploitation » et les SOFICA non adossées en autres produits.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des œuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent essentiellement la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.



Crédit d'impôt :*Crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles*

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année.

Au titre de la période le montant des crédits d'impôt s'élève à 140 927 euros pour le crédit impôt cinéma et 615 373 euros pour le crédit d'impôt audiovisuel.

Honoraire du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes pour cet exercice s'élève à 6 900 euros au titre du contrôle des comptes.

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations ne sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement Hors bilan*Engagements donnés*

En dehors d'éventuels nantissements et/ou cessions de produits liés à des œuvres en cours de production (dans le cadre de crédits auto liquidatifs ou de lignes Dailly) au profit des établissements bancaires spécialisés dans le financement de l'audiovisuel, aucun engagement n'a été donné par la société.

Engagements reçus

Il s'agit notamment des sommes générées et non ordonnancées inscrites dans le compte de soutien financier du producteur au CNC

Le soutien financier est calculé par le CNC à partir des recettes d'exploitation des œuvres produites.

Fonds de soutien disponible automatique du CNC : 318 950 euros.

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés et du caractère non significatif de ce passif social, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	52 374 235		5 129 438
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	4 295		
Installations générales, agencements et divers	7 290		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 260		3 498
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	45 845		3 498
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	74 584		
Total des immobilisations financières	74 584		
TOTAL	52 494 669		5 132 936

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	75 000		57 428 673	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			4 295	
Installations générales, agencements et divers			7 290	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			37 758	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			49 343	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	56 584		18 000	
Total des immobilisations financières	56 584		18 000	
TOTAL	131 584		57 495 016	

26

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	41 544 591	11 694 484		53 239 076
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 295			4 295
Inst. générales, agencements et divers	7 300	(10)		7 290
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	19 505	6 326		25 841
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	31 100	6 326		37 426
TOTAL	41 575 692	11 700 810		53 276 502



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles	271 819	1 395 417		1 667 236
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation		103 500		103 500
TOTAL	271 819	1 498 917		1 770 736
TOTAL GÉNÉRAL	271 819	1 498 917		1 770 736

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18 000		18 000
Total de l'actif immobilisé	18 000		18 000
Clients douteux ou litigieux	113 850	113 850	
Autres créances clients	861 605	861 605	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	835	835	
Etat – Impôts sur les bénéfices	766 596	766 596	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	105 243	105 243	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	236	236	
Etat – Divers	316 436	316 436	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	25 841	25 841	
Total de l'actif circulant	2 190 643	2 190 643	
Charges constatées d'avance	23 529	23 529	
TOTAL	2 232 172	2 234 172	18 000

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 870 231	5 870 231		
Emprunts et dettes financières divers	329	329		
Fournisseurs et comptes rattachés	662 914	662 914		
Personnel et comptes rattachés	4 527	4 527		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 776	57 776		
Impôts sur les bénéfices	16 896	16 896		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 628	82 628		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 560	21 560		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	18 058	18 058		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	263 544	263 544		
TOTAL	6 998 464	6 998 464		

E.B.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	507 093
Dettes fiscales et sociales	27 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	9 641
TOTAL	544 251

62

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	423 506
- Autres créances	2 953
dont avoirs à recevoir	2 953
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	426 459

EB

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	600			600	75
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	600			600	75

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires	600	75	100%
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

EB

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CA sur projets encours		263 545
Loyers et charges	23 529	

TOTAL

23 529

263 545

Eb

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production de biens			
Production de services	9 323 308	519 175	9 842 483
TOTAL	9 323 308	519 175	9 842 483

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Rubriques	Personnel permanent	Personnel intermittent
Cadre		6.73
Non cadre	1.08	7.82
TOTAL	1.08	14.55

EB

DETAIL DES COMPTES

62

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques	01/01/2024	01/01/2023	Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
	12	12		
Concessions, brevets et droits similaires	333 335	329 500	3 835	1,16
205000 FILMS PRODUITS	1 681 211	1 681 211		
205001 FILM FINI TVG VISA 2012	2 520 402	2 520 402		
205002 FILM FINI FRAISE DES BOIS VISA 2012	454 766	454 766		
205003 HIPPOCRATE	2 569 974	2 569 974		
205004 LE FLEUVE SEINE	29 961	29 961		
205006 FILM FINI AFRICAINE / INITIATION	400 277	400 277		
205007 LES CHAISES MUSICALES	1 587 594	1 587 594		
205008 LIVRAISON MERCURE	1 147	1 147		
205009 LIVRAISON BONNE POIRE	6 204	6 204		
205011 LIVRAISON PITCHOUNE	28 861	28 861		
205012 MDC VISA 2016	4 239 191	4 239 191		
205013 CA NE VA PAS TROP BIEN	8 021	8 021		
205014 BABY LOVE	93 508	93 508		
205015 LIV CLEO 07022017	46 421	46 421		
205016 HIPPOCRATE SAISON1	10 218 311	10 218 311		
205017 HIPPOCRATE S2	12 048 287	12 048 287		
205018 LIVARISON - LPDA - 2022	2 068 806	2 068 806		
205019 UMS - FILM FINI 2023	2 937 509	2 937 509		
205020 LES MEILLEURES - FILM FINI	885 030		885 030	
205021 LIVRAISON HLS3	11 059 491		11 059 491	
205022 LIVRAISON FTA	2 029 744		2 029 744	
205200 RACHAT SOFICA - Hippocrate	32 643	32 643		
205201 RACHAT SOFICA TVG	13 000	13 000		
205202 RACHAT SOFICA LCM	10 000	10 000		
205203 RACHAT SOFICA 1ERE ANNEE	250 000	250 000		
205206 RACHAT SOFICA - LES MEILLEURES	4 500		4 500	
205218 LES MEILLEURES		885 030	(885 030)	-100,00
205301 DAY FOR NIGT - NO REVOLUTION	10 000	10 000		
208000 LOGICIELS	4 788	4 788		
280500 AMORT DES FILMS	(21 415 181)	(19 732 231)	(1 682 950)	-8,53
280520 AMORTISSEMENT / RACHAT SOFICA	(224 037)	(222 309)	(1 728)	-,78
280530 AMORT AUDIOVISUEL	(31 585 070)	(21 575 264)	(10 009 806)	-46,39
280600 AMORT DAY FOR NIHGT	(10 000)	(10 000)		
280800 AMTS DES LOGICIELS	(4 788)	(4 788)		
290800 PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	(1 667 236)	(271 819)	(1 395 417)	-513,36
Autres immobilisations incorporelles	2 189 027	10 228 324	(8 039 297)	-78,60
232109 AIMER A NOUVEAU	1 664 691	1 292 454	372 237	28,80
232115 LANCER DU MINIBAR		1 807 573	(1 807 573)	-100,00
232121 ENCOURS 2021 AMOUR TIM AND JOE FGX	176 190	73 025	103 165	141,27
232123 HLS3		6 969 076	(6 969 076)	-100,00

EB